

Haut Conseil Stratégique



Wallonie



HCS

Rapport d'activité
2021-2022

Le mot du Haut Conseil stratégique

C'est avec grand plaisir que l'équipe du Haut Conseil stratégique vous propose ce premier rapport d'activité. Il est l'occasion pour nous de dresser un premier bilan sur l'action de l'institution sur ses 15 premiers mois de fonctionnement.

En septembre 2019, le Gouvernement wallon a annoncé la mise en place d'un Haut Conseil stratégique interdisciplinaire et composé d'experts scientifiques indépendants, afin d'accompagner le Gouvernement dans la réalisation de ses objectifs fondamentaux :

La réduction de 55% des émissions de GES à l'horizon 2030 par rapport à 1990



L'amélioration du taux d'emploi de 5% à l'horizon 2025



La réduction du taux de pauvreté



En juillet 2022, le Gouvernement wallon chargeait le Haut Conseil stratégique d'une mission d'avis et d'une mission d'accompagnement, avec deux objectifs :

- **Accompagner** le Gouvernement dans la réalisation de ses objectifs fondamentaux en matière de réduction des émissions de GES, d'augmentation du taux d'emploi et de réduction de la pauvreté.
- **Contribuer** à la transformation du processus d'élaboration des politiques publiques, notamment par :
 - Une intégration systématique des connaissances disponibles les plus pertinentes (études, statistiques, expertise scientifique) ;
 - La diffusion d'une approche « orientée impacts » de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques.

Dès notre entrée en fonction, nous avons souhaité mettre l'accent sur les principes de transversalité, d'indépendance et de partenariat. C'est dans ce cadre que nous avons mené, au cours de la période concer-

née, près de 90 rencontres avec des acteurs politiques et administratifs, des partenaires sociaux et environnementaux, des représentants de la société civile et des académiques.

Nous avons également souhaité vous présenter notre rapport d'activité sous une forme qui nous caractérise ; c'est ainsi que **le sommaire se présente comme une « théorie de l'intervention du Haut Conseil stratégique »**. Il s'agit d'une représentation théorique de notre action (ou notre intervention) ; elle permet de lier schématiquement nos activités aux objectifs dont le Gouvernement nous a chargé.

L'équipe vous souhaite une excellente lecture !

Le rapport en un coup d'œil



Un sommaire
en forme
de théorie de
l'intervention ?



Une intervention est une action, un projet ou un programme mené afin de modifier le fonctionnement d'un environnement donné.



Ce sommaire, réalisé sous la forme d'une théorie de l'intervention, décrit la manière dont le HCS mobilise des ressources dans ses activités qui mènent à des réalisations et, in fine, contribuent aux effets attendus.

Les ressources

≡ Notre équipe

Afin de mener à bien ses objectifs, le Haut Conseil stratégique s'appuie sur une équipe de huit personnes, dont quatre conseillers.

Les expertises des conseillers couvrent:

- les questions climatiques
- les questions d'économie et d'emploi
- les questions sociales et de pauvreté
- l'analyse et l'évaluation des politiques publiques

Leur travail est soutenu par une équipe de quatre personnes en charge des questions administratives, juridiques, statistiques et de communication.



Virginie Coenart
Attachée
Communication



Paul-Louis Colon
Conseiller - Expert en
économie et emploi



Gwendolina Cramaro
Collaboratrice
administrative



Renaud De Backer
Conseiller - Expert en
questions sociales et lutte
contre la pauvreté



Maxime Petit Jean
Conseiller - Expert en analyse
et évaluation des
politiques publiques



Quentin Simon
Conseiller - Expert en climat
et comptabilisation des gaz
à effet de serre



Marie Trotta
Attachée
Statisticienne



Marie Vandebroek
Attachée
Juriste

≡ Notre positionnement

Le Haut Conseil stratégique s'appuie sur trois principes

La transversalité

Le HCS s'intéresse de manière conjointe aux trois objectifs cités plus haut, sans les prioriser l'un par rapport à l'autre.

L'indépendance

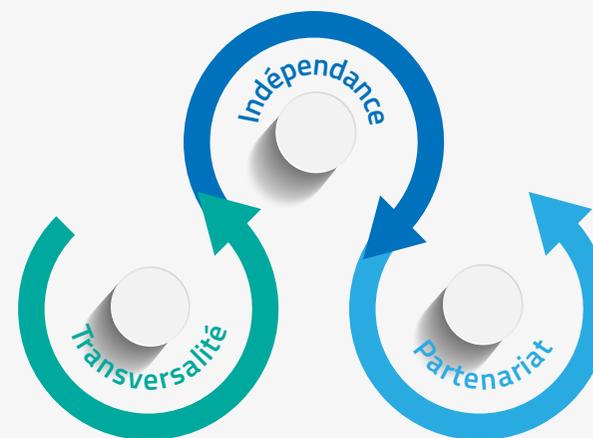
Le HCS est indépendant dans ses missions et autonome dans son fonctionnement. Il se positionne de manière équidistante vis-à-vis des différents Ministres et de leurs cabinets. Son indépendance et son autonomie sont assurées notamment par le mode de recrutement des conseillers, par une évaluation annuelle de ceux-ci par un jury externe et par la transparence des actions mises en place et des choix scientifiques posés.

≡ L'analyse d'impact

Un des outils privilégiés du HCS est l'analyse d'impact préalable. Il s'agit d'un processus d'identification des conséquences futures d'une action. Elle soutient la décision en identifiant les effets possibles, en agrégeant les connaissances existantes et en permettant la participation des différentes parties prenantes.

L'approche partenariale

Le HCS soutient la vision d'une administration horizontale, flexible et partenariale. Il joue un rôle d'interface pour les multiples connaissances produites sur les politiques wallonnes et met en valeur les expertises des différentes administrations, des universités et des acteurs sociétaux. Il a vocation d'accompagner les différents acteurs publics wallons afin qu'ils puissent rencontrer leurs objectifs propres tout en intégrant les objectifs du Gouvernement en matière de climat, d'emploi et de pauvreté.



La plus-value du HCS se situe dans la combinaison d'un rôle d'interface entre sciences et politiques publiques, notamment au travers de l'analyse d'impact préalable, de la transversalité des domaines couverts et des expertises, de l'inscription dans une vision de long terme et ce, au sein-même du processus d'élaboration des politiques publiques.

Nos activités

≡ Nos missions

Pour atteindre ses objectifs, le HCS mène deux missions:



Une mission d'avis

Les avis du HCS ont pour objectif de formuler des recommandations visant à soutenir les cabinets et les administrations dans l'élaboration de leurs politiques, avec un accent particulier sur l'intégration des objectifs du Gouvernement en matière de climat, d'emploi et de pauvreté.



Une mission d'accompagnement

L'accompagnement du HCS vise à aider les cabinets et les administrations qui le sollicitent, soit en les accompagnant soit en les outillant afin de construire des projets et politiques qui intègrent les objectifs du Gouvernement en matière de climat, d'emploi et de pauvreté.



LA MISSION D'AVIS

La mission d'avis du HCS repose sur deux procédures complémentaires : l'avis d'impact et l'avis d'évaluabilité. Ces deux procédures se distinguent de la manière suivante :

	Avis d'impact	Avis d'évaluabilité
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les effets de la politique à mener et leur cohérence au regard des objectifs de climat, d'emploi et de pauvreté. – Apporter des éclairages complémentaires en matière d'instruments choisis, de mise en œuvre et d'évaluation de la politique à mener. 	<ul style="list-style-type: none"> – Établir la manière dont il est attendu que le projet soumis à avis contribue aux trois objectifs fondamentaux du Gouvernement – Soutenir la démarche du cabinet porteur du projet en renforçant les modalités de suivi et d'évaluation du projet.
Le périmètre de l'avis inclut la réponse aux questions suivantes :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quels sont les effets directs et indirects de la politique à mener ? 2. Ces effets sont-ils en cohérence avec les objectifs climatique, d'emploi et de pauvreté de la DPR ? 3. Existe-t-il des instruments alternatifs plus pertinents ? 4. Quels sont les éléments de mise en œuvre à considérer afin de maximiser les impacts ? 5. Comment établir un cadre de suivi et d'évaluation de la politique à mener ? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les objectifs de la politique sont-ils spécifiés de manière à permettre l'évaluation de celle-ci ? 2. Le projet s'appuie-t-il sur une analyse de la situation initiale ? 3. Quelle est la théorie de l'intervention de la politique à mener (qui permette l'identification des impacts attendus et de la manière de les atteindre par le porteur de projet) ? 4. Comment établir un cadre de suivi et d'évaluation de la politique à mener ?
Modalité d'identification des impacts	Appui sur des connaissances multiples (HCS, porteur du projet, cabinets et administrations concernés, autres parties prenantes)	
Champs des documents soumis à avis	Documents stratégiques (stratégies, plans, note d'orientation, avant-projets de décret, etc.)	
Modalité d'identification des documents soumis à avis	Programme de travail annuel, publié sur le site internet du HCS	Critères de sélection (sélection qualitative, critère d'exclusion, grille de cotation)
Délai de remise	Concerté avec le porteur de projet	10 jours calendrier
Publicité de l'avis	<p>L'avis est remis au Ministre.</p> <p>Une synthèse de l'avis est annexée à la NGW.</p> <p>Une synthèse des avis d'impact rendus est intégrée dans le rapport d'activités annuel du HCS.</p>	L'avis est annexé à la NGW

LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT



La mission d'accompagnement a pour objectif de favoriser la prise en compte transversale des objectifs du Gouvernement en matière d'emploi, de lutte contre la pauvreté et de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'élaboration des politiques publiques. Pour ce faire, elle soutient le recours à l'analyse d'impact préalable par les parties prenantes, particulièrement les administrations et UAP, de sorte à contribuer à l'amélioration structurelle de l'élaboration des politiques publiques.

Prise en compte des impacts des projets

Participation à des groupes de travail et des tasks forces

Soutien au renforcement des capacités évaluatives

Développement et mise à disposition de différents outils, dont:



Outil d'analyse des dimensions des objectifs



Fiches conceptuelles, méthodologiques et checklists



Formations



Base de données des études d'impacts sur la Wallonie

Elle se décline en **3 volets** :

1. La prise en compte des impacts des projets

Le HCS accompagne les administrations et les cabinets à leur demande. Cet accompagnement est un soutien méthodologique relatif à la prise en compte des impacts d'une politique donnée.

2. La participation à des groupes de travail

Le HCS participe à des groupes de travail afin d'apporter un éclairage transversal sur les politiques publiques.

3. Le soutien au renforcement des capacités évaluatives

Le HCS accompagne la réalisation d'un diagnostic des capacités évaluatives au sein d'une organisation, et peut également soutenir la rédaction, la mise en œuvre, le suivi et/ou l'évaluation d'un plan de renforcement des capacités évaluatives.

Ces trois volets sont soutenus par le développement et la mise à disposition d'outils spécifiques relatifs à la prise en compte des objectifs de climat, d'emploi et de pauvreté du Gouvernement (ex. : formations, fiches conceptuelles ou méthodologiques, etc).

Les réalisations

≡ La mise en place du HCS

Le HCS était prévu par le Gouvernement au sein de la Déclaration de politique régionale. Dans les trois mois de son installation, le HCS devait proposer au Gouvernement une méthodologie relative à sa mission d'avis. Afin de préparer cette méthodologie, le HCS s'est notamment appuyé sur une consultation de 45 acteurs issus des cabinets, des administrations, des partenaires sociaux et environnementaux, de la société civile et des universités, ainsi que sur l'analyse de la littérature académique et d'autres processus d'avis et d'analyse d'impact préalable.

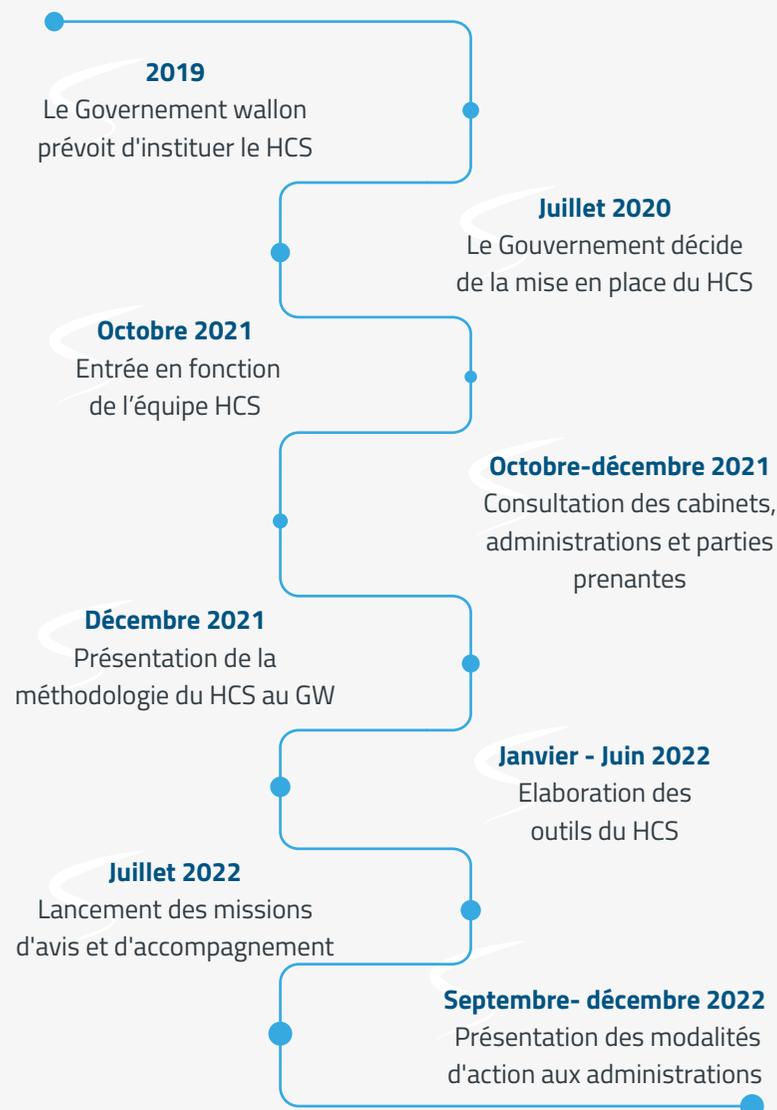
Durant cette période de mise en place, le HCS a élaboré également différents outils, dont le cadre d'analyse des objectifs (voir infra: section suivante). Dès le lancement des missions d'avis et d'accompagnement, le HCS a également souhaité, en parallèle, présenter ses modalités d'action à la plupart des administrations wallonnes. Ce travail continu d'information sera poursuivi en 2023.

La mise en place du Haut Conseil stratégique, c'était notamment:

45 rencontres avec des acteurs wallons

10+ institutions belges et étrangères analysées

6 réunions du comité d'accompagnement



≡ Le cadre d'analyse des trois objectifs

Les missions d'avis et d'accompagnement du Haut Conseil stratégique doivent intégrer de manière transversale les enjeux environnementaux, économiques et sociaux que peuvent recouvrir une politique publique.

Afin de mettre en œuvre ses missions, le Haut Conseil stratégique a produit trois notes scientifiques décrivant l'opérationnalisation des trois objectifs fondamentaux du Gouvernement que sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation du taux d'emploi et la réduction de la pauvreté.

Ces trois notes, c'est aussi :

3 objectifs, déclinés en **8** dimensions et **19** sous-dimensions

88 sources mobilisées

12 chercheurs impliqués dans le processus de peer-review

Ces notes forment un cadre d'analyse des réalités multiples et complexes que recouvrent ces objectifs. Elles explicitent les dimensions et sous-dimensions à interroger lors de l'analyse d'un projet donné de politique publique. Elles ont été révisées par des experts de l'IWEPS, de l'AWAC, du SPW EER et différents experts académiques, dont le HCS salue les apports et la disponibilité.

Ce cadre d'analyse a été synthétisé au sein d'un outil visuel, regroupant ces dimensions et sous-dimensions. Il soutient la prise en compte transversale des enjeux environnementaux, économiques et sociaux lors de l'analyse d'impact d'une politique publique.

Ces notes et leur version synthétique sont disponibles sur le site web du HCS : hcs.wallonie.be.



OBJECTIF RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



OBJECTIF D'EMPLOI



OBJECTIF CLIMATIQUE

≡ Les avis d'impact

En 2022, trois projets ont été soumis à l'avis d'impact du HCS:

LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE MOBILITÉ (volet marchandises)



► Objectifs de la Stratégie

La stratégie régionale de mobilité / marchandises s'inscrit dans la vision FAST (Fluidité, Accessibilité, Sécurité / Santé, Transfert modal) adoptée par le Gouvernement wallon en 2017. Elle est conçue pour servir de cadre de référence pour l'élaboration de toute politique publique ayant des effets sur la mobilité. Dans ce cadre, elle vise deux objectifs.

- Réduire les impacts du transport routier (ex.: congestion, pollution de l'air, dégradation des infrastructures);
 - Report modal du transport de marchandises
 - Maîtrise de la demande
 - Augmentation de l'efficacité
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport de marchandise.

Pour atteindre ces deux objectifs, trois chantiers sont identifiés:

- l'établissement d'une nouvelle gouvernance collaborative et d'un pilotage garantissant le suivi de la vision et de la stratégie, tout en améliorant le système de connaissance du transport de marchandises;
- la transformation de la demande vers une mobilité plus soutenable, par l'incitation des acteurs économiques et par de nouvelles réglementations (techniques ou fiscales);

- et l'évolution de l'offre pour favoriser une mobilité plus résiliente et qui corresponde aux besoins des acteurs, par le développement de technologies, des infrastructures et des usages.

► Cadre de l'avis

L'avis se concentre sur la mise en place d'un dispositif de gouvernance de la stratégie.

La gouvernance est entendue comme un ensemble de décisions, d'acteurs, de processus, de structures institutionnelles et de mécanismes en lien avec les actions à mener. Cela inclut notamment le pilotage de la stratégie et son suivi, ainsi que les mécanismes à considérer pour favoriser la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs de celle-ci.

► Recommandations de l'avis

1. Clarifier les attentes en matière de gouvernance, notamment en termes de résultats attendus, c'est-à-dire la manière d'établir un dispositif de gouvernance pérenne.

Les trois premiers avis d'impact, c'est aussi:

40+ entretiens réalisés

150+ documents consultés

2. S'assurer de la prise en compte d'une pluralité de perspectives au sein du dispositif de gouvernance afin de tenir compte de la complexité et de la multiplicité des enjeux liés à la mobilité des marchandises (ex.: climat, pauvreté, environnement, emploi, aménagement du territoire, fiscalité).
3. Clarifier au sein de la gouvernance la manière d'articuler les lieux d'interaction régionaux et locaux.
4. S'assurer de l'adéquation entre les ressources disponibles et les ambitions de la SRM/M, considérant que l'analyse menée à ce stade indique qu'elles sont insuffisantes.
5. Définir le dispositif permettant d'établir la vision à l'horizon 2050 de la mobilité des marchandises et la manière dont ce dernier va guider le dispositif de gouvernance établi. En corollaire, établir une théorie de l'intervention de la SRM/M intégrant la gouvernance et l'ensemble des instruments contribuant aux objectifs de la stratégie.
6. Définir des indicateurs de résultats relatifs à la mise en place de la gouvernance et évaluer la mise en place de cette gouvernance à l'horizon 2026.

LA STRATÉGIE COORDONNÉE DE SORTIE DU SANS-ABRISME



› Objectifs de la Stratégie

Face au phénomène de sans-abrisme qui ne parvient pas à décroître en Wallonie, le Gouvernement entend mettre en œuvre une stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme.

Cette stratégie, et les différentes mesures qui s’y articulent, se déclinent dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (Objectif opérationnel 4.1.2) ainsi que dans le cadre du Plan wallon de sortie de la pauvreté.

L’objectif de la stratégie, à terme, est d’éradiquer le sans-abrisme en Wallonie et, conséquemment, de diminuer la pauvreté en Wallonie.

L’objectif intermédiaire de la stratégie est de :

- Passer progressivement d’une approche de gestion du phénomène du sans-abrisme à une approche de résolution
- Ajuster progressivement les pratiques des opérateurs de terrain actifs dans la lutte contre le sans-abrisme, en fonction de l’évolution du phénomène pour correspondre à cette nouvelle approche.

› Cadre de l’avis

Les connaissances produites dans le cadre de cet avis d’impact doivent permettre à la fois d’identifier les impacts attendus en regard des objectifs fixés par la DPR et de nourrir la future stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme.

› Recommandations de l’avis

1. Articuler la stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme avec une stratégie logement.
2. Accorder une attention particulière à la prévention du sans-abrisme.
3. Moduler l’ampleur des instruments en lien avec le changement de paradigme souhaité et pérenniser les ressources y afférentes.
4. Envisager conjointement les objectifs de réduction de la pauvreté, de réduction des GES et d’augmentation du taux d’emploi.
5. Mettre en œuvre des dénombrements, des systèmes de suivi et d’évaluation du phénomène et des mesures.
6. Mettre en œuvre une gouvernance adaptée aux différents enjeux de la stratégie.

LE PLAN COORDONNÉ DE PROMOTION ET SENSIBILISATION AUX STEAM (sciences, technology, engineering, arts, mathematics) ET AU NUMÉRIQUE



► Objectifs de la Stratégie

Le projet vise à renforcer l'attractivité des filières porteuses d'emploi, des métiers, des compétences et des disciplines d'études associées aux STEAM (Science, Technology, Engineering, Arts, Mathematics) et au numérique.

De manière générale, le projet vise à faire évoluer les représentations des jeunes, des personnes actives et du grand public par rapport à ces filières et ces métiers. L'objectif final est de favoriser les parcours et l'orientation vers les filières d'études porteuses d'emploi et STEAM, de contribuer à résorber les pénuries et augmenter le taux d'emploi en Wallonie.

Le projet vise en particulier à :

- Renforcer l'attractivité des filières porteuses d'emploi, des métiers, des compétences et des disciplines d'études associées aux STEAM et au numérique et ainsi, contribuer à résorber les pénuries et augmenter le taux d'emploi ;
- Fédérer les initiatives de promotion des métiers/filières/compétences et les actions de diffusion des sciences et des technologies dans un plan coordonné afin de maximiser les synergies, la cohérence des actions et augmenter l'impact des actions et des dépenses publiques ;

- Mettre en place une stratégie à moyen terme de communication cohérente pour toucher les différents publics, en utilisant les média/supports qui sont pertinent pour eux ;
- Mettre les outils de promotion des métiers/filières/compétences à visée socioprofessionnelle sur une plateforme partenariale avec une porte d'entrée pour et vers l'orientation scolaire et professionnelle ;
- Montrer les liens entre les compétences et les disciplines d'études STEAM, les métiers techniques, technologiques, scientifiques et de la recherche, et leurs opportunités d'épanouissement professionnel et personnel.

► Cadre de l'avis

L'analyse d'impact vise à identifier les effets attendus, directs et indirects, des activités du projet afin de soutenir la construction d'un plan d'action coordonné.

► Recommandations de l'avis

1. organiser des espaces d'échanges réguliers entre acteurs des domaines de la diffusion des sciences et techniques, de la promotion des métiers, de la formation et de l'orientation, afin de susciter des actions intégrées et complémentaires ;

2. structurer le plan autour d'actions répétées, inscrites dans la durée et articulées sur l'ensemble du parcours et du processus de choix de formation et professionnel ;
3. prévoir des mesures favorisant l'inclusion des publics précarisés dans les actions ;
4. soutenir l'intégration des enjeux de la transition climatique dans les actions du plan ;
5. articuler le plan coordonné aux stratégies wallonnes en matière d'innovation, de digitalisation, de rénovation et d'économie circulaire, notamment ;
6. mettre en place un système de suivi multidimensionnel des actions incluant des indicateurs ventilés selon les différents publics cibles (jeunes scolarisés, entourage des jeunes, demandeurs d'emploi, autres actifs) ;
7. mettre en place une évaluation des résultats du plan en termes de perception des sciences et techniques par les publics cibles, de diffusion de pratiques pédagogiques innovantes, de lutte contre les stéréotypes et préjugés et de développement de partenariats entre acteurs du domaine.

≡ Les accompagnements

Le HCS a démarré plusieurs accompagnements en 2022 qui se poursuivront sur 2023.

PRISE EN COMPTE DES IMPACTS DES PROJETS

Plan wallon de sortie de la pauvreté (PSoP)

Contexte : En octobre 2021, le Gouvernement wallon a adopté le Plan wallon de sortie de la pauvreté. Ce Plan vise l'élimination progressive de la pauvreté, au travers d'un volet transversale et d'un second volet « politiques sociales » décliné en trois axes : l'insertion socio-professionnelle, le logement et le bien-être pour toutes et tous.

Destinataire : SPW SG – Cellule des Stratégies transversales

Objectif de l'accompagnement :

- Contribuer à l'identification et/ou à l'élaboration d'indicateurs de réalisation et de résultats du Plan ;
- Co-construire avec la CST et les acteurs concernés une logique d'intervention du Plan à travers une ou plusieurs théories du changement ;
- Contribuer à l'établissement de principes généraux d'un cadre d'évaluation facilitant une évaluation ex post de l'impact de certaines mesures du Plan.

Plan Zéro Pollution (PZP)

Contexte : Le Plan « Zéro pollution » (PZP) a été adopté par la Commission européenne le 12 mai 2021. Il traduit la vision de l'UE d'une planète en bonne santé pour tous pour 2050, où la pollution de l'air, de l'eau et des sols sont ramenés à des niveaux qui ne sont plus considérés comme nocifs pour la santé et les écosystèmes naturels, tout en respectant les limites de la planète.

Le PZP fixe des objectifs clés pour 2030 en matière de réduction de la pollution dans un ensemble de domaines (air, eau, sols, écosystèmes, bruit, déchets). Ceux-ci sont complétés par 9 initiatives phares selon trois piliers (santé, biodiversité/écosystèmes, production/consommation durable).

Destinataire : SPW ARNE - Département des Politiques européennes et des Accords internationaux.

Objectif de l'accompagnement :

La proposition d'accompagnement vise à élaborer une vision transversale des impacts du PZP pour la Wallonie dans un horizon de 5 à 10 ans sous l'angle environnemental, social et économique. Cette vision sera co-construite avec le SPW ARNE et les acteurs wallons concernés.

Cet accompagnement doit permettre de :

- Élaborer une vision transversale des impacts du PZP pour la Wallonie dans un horizon de 5 à 10 ans sous l'angle environnemental, social et économique ;
- Contribuer à informer la position de la Wallonie sur les différents aspects du plan discutés au sein des groupes de travail relatifs aux directives modifiées ;
- Favoriser la collaboration entre les acteurs institutionnels concernés par le plan dans la mise en œuvre des politiques.

PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL

Le HCS a participé à différentes rencontres afin d'apporter son expertise au regard des enjeux de climat, d'emploi, de pauvreté et de d'analyse et d'évaluation des politiques publiques.

Date	Activité	Organisateur
14.09.2022	Atelier prospectif sur la pauvreté infantile	IWEPS & AViQ
05.10.2022	Commission Action/Intégration sociale (CAIS) du CESE Wallonie sur la thématique du sans-abrisme	CAIS / CESE
07.10.2022	Rencontre à l'initiative du CWEHF sur la thématique « Genre et logement »	CWEHF / CESE

SOUTIEN AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ÉVALUATIVES

Participation au réseau des évaluateurs du SPW

En septembre 2022, le COSTRA du SPW a chargé le SPW TLPE de piloter la mise en place d'un réseau des évaluateurs du SPW. Son objectif consiste à stimuler une dynamique autour de l'évaluation des politiques publiques et de permettre le partage de connaissances entre agents et entités. Il souhaite également offrir un soutien à toute personne en recherche d'information sur la thématique.

Dans ce cadre, deux membres du HCS ont rejoint le groupe de travail de mise en place de ce réseau et ont contribué à la conduite d'une enquête sur les besoins en matière d'évaluation des politiques publiques au sein du SPW. D'autres activités sont prévues en 2023.

Développement d'une offre de formation

Afin de soutenir sa mission d'accompagnement, le Haut Conseil stratégique a établi un partenariat avec l'École d'Administration publique pour offrir une formation dédiée à l'analyse d'impact intitulée : « Identifier et analyser les impacts d'un projet sur les enjeux climatiques, d'emploi et de pauvreté : une introduction à l'analyse d'impact ex ante ».

Cette formation d'une journée, donnée par les conseillers du HCS, a pour objectif de :

- Comprendre l'analyse d'impact préalable, ses enjeux principaux et son vocabulaire (en ce compris la notion de théorie de l'intervention)
- Comprendre les outils permettant d'intégrer les enjeux climatiques, d'emploi et de pauvreté à un projet donné en vue de mieux appréhender les impacts potentiels sur ces enjeux lors de l'élaboration de politiques et instruments publics.
- Être capable d'appliquer ces concepts identifiés dans des cas concrets, spécifiquement dans les matières traitées par les agents suivant la formation.

Une première formation a eu lieu le 24 novembre, rassemblant dix apprenants de différents SPW et UAP.

Développement d'un référentiel en matière d'analyse d'impact

Partant du constat que le concept, les principes et la pratique de l'analyse d'impact préalable sont peu développés en Région wallonne, structurellement et individuellement, le Haut Conseil stratégique a initié une réflexion sur l'établissement d'un référentiel en la matière. L'objectif est de développer une boîte à outils reprenant un ensemble de ressources en analyse d'impact préalable. Celle-ci sera établie au départ d'une large consultation des praticiens de l'évaluation et de l'analyse d'impact au sein des administrations et des experts en la matière issus des universités ou d'autres entités. Elle favorisera ainsi l'institutionnalisation de l'analyse d'impact préalable en Wallonie.

À ce stade, plusieurs étapes du projet ont déjà été menées de manière exploratoire. D'une part, une série de contacts ont déjà été pris aux niveaux wallon et belge (ex. : IWEPS, ULiege, UCLouvain, KULeuven). D'autre part, une analyse comparative de différents projets similaires, incluant des rencontres avec les responsables, a été menée. Celle-ci vise, notamment, le Royaume-Uni (*Green Book, What works centers, Office for National Statistics*) et les Pays-Bas (*Toolkit beleidsevaluatie*).

Ces différents éléments permettent de disposer d'une diversité de pratiques par rapport à la mise en place d'une boîte à outils et d'autres pratiques similaires.

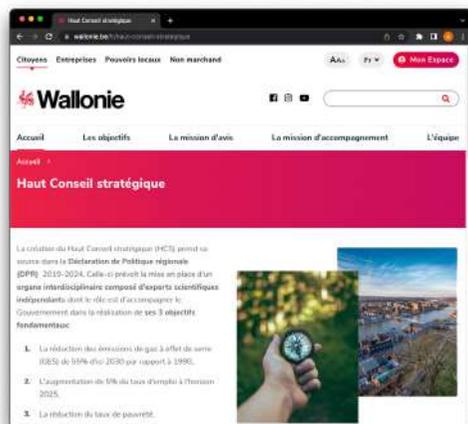
☰ La communication

À LA RENCONTRE DES ACTEURS WALLONS

En 2022, le Haut Conseil stratégique a organisé 89 rencontres avec des personnes représentant des cabinets et administrations wallonnes, des partenaires sociaux et environnementaux, des représentants de la société civile et des académiques. Ces réunions avaient pour objectif de présenter l'institution, ses missions, son équipe et son approche. Cette volonté de rencontrer les acteurs wallons est au cœur de l'approche partenariale du HCS.

UNE PREMIÈRE FENÊTRE SUR NOTRE ACTION

Toujours dans une approche partenariale, le HCS a rapidement mis en place un site web hcs.wallonie.be. Principal canal de communication, ce dernier présente les objectifs et les missions du HCS. C'est l'endroit idéal pour trouver les dernières actualités et les informations relatives le Haut Conseil stratégique.



DIFFUSER L'APPROCHE DU HCS

Les enjeux climatiques, d'emploi et de pauvreté sont souvent complexes et multidimensionnelles. Aussi, le HCS a considéré essentiel d'organiser plusieurs conférences au cours du second semestre 2022.

Ce premier cycle des « Midis du HCS » était l'occasion de présenter aux acteurs politiques et administratifs wallons le positionnement du HCS et la manière dont il appré-

hende les enjeux de climat, d'emploi et de pauvreté. L'objectif était également de donner la parole à d'autres intervenantes et intervenants issus de l'administration wallonne et du monde académique.

Ces événements ont rassemblé un public de près de 200 personnes issues de 32 organismes différents (cabinets, SPW, UAP, partenaires sociaux, société civile et universités).

4 octobre 2022

« **Quelle place pour le Haut Conseil stratégique dans l'écosystème wallon ?** »

Intervenants :

Sylvie Marique :

Secrétaire générale (SPW)

Damien Piron :

Professeur (ULiège – Département de sciences politiques)

Maxime Petit Jean : Conseiller en analyse et évaluation des politiques publiques (HCS)

27 octobre 2022

« **Réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation aux changements climatiques, perspectives et opportunités pour la Wallonie** »

Intervenants :

Stéphane Cools : Président de l'AWAC

Xavier Fettweis : Professeur

(ULiège – Département de Géographie - Climatologie)

Quentin Simon : Conseiller Climat (HCS)

15 décembre 2022

« **Réduction de la pauvreté en Wallonie, un enjeu multidimensionnel ?** »

Intervenants :

Christine Ramelot : Inspectrice générale (SPW Intérieur et Action Sociale)

Anne-Catherine Guio : Senior researcher (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research - LISER)

Renaud De Backer :

Conseiller lutte contre la pauvreté et questions sociales (HCS)

24 janvier 2023

« **La création d'emploi comme clé de voûte du redéploiement wallon** »

Intervenants :

Florence Hennart : Économiste à la Direction de la Politique économique (SPW EER)

Patricia Vendramin :

Professeur (UCLouvain)

Paul-Louis Colon : Conseiller économie et emploi (HCS)

INTERVENTION DU HCS DANS DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES

Date	Activités académiques	Organisateur	Apport du HCS
3.12.2021	Certificat interuniversitaire en « Évaluation des politiques publiques	UCLouvain	Présentation intitulée « Réflexions sur le développement des capacités évaluatives – Le cas du Haut Conseil stratégique »
18.03.2022	Certificat Interuniversitaire Européen en Travail, Développement et Innovations sociales	ULB	Présentation intitulée « Introduction à l'analyse d'impact & articulation avec les enjeux d'innovation sociale »
03.05.2022	Cours « Évaluation et action publique appliquée », Pr. Schiffino & Pr. Moyson	UCLouvain	Présentation intitulée « Le Haut Conseil stratégique – Contextualisation et présentation
06.05.2022	Certificat interuniversitaire en « Évaluation des politiques publiques	UCLouvain	Présentation intitulée « Evaluation des politiques publiques et prospective »
25-26.05.2022	Conférence annuelle de la United Kingdom Evaluation Society	United Kingdom Evaluation Society	Présentation d'un papier lors de la conférence: « The Elephant in the room. Bringing impact analysis into consensus-based policy-making »
24.11.2022	Cours « Public Governance », Dr. Maxime Petit Jean	UNamur,	Présentation intitulée "Key messages from IPCC, some stuffs to know to do something, or not, about climate change"
01.12.2022	Cours « Comparative analysis of public governance in Belgium », Pr. Fallon	ULiege	Présentation intitulée "Knowledge production in the public sector"
07.12.2022	Cours « Évaluation des politiques », Pr. David Aubin	UCLouvain	Présentation des missions et de l'action du HCS
09.12.2022	Participation à un panel « Future proof your organization »	KULeuven	Présentation de l'analyse d'impact en Wallonie et participation au débat

Participation au jury de plusieurs mémoires sur des questions relatives à l'analyse et l'évaluation des politiques publiques (ULiege, HEPL, CIEPP)

Réalisations futures

Les avis à venir

Le Gouvernement a défini le programme d'avis d'impact pour la période 2023 – 2024. Il vise les thématiques suivantes :



En parallèle, le HCS produira également des avis d'évaluabilité sur les notes qui lui sont soumises.

Le renforcement de la mission d'accompagnement

Le Haut Conseil va mettre en place différentes actions dans le cadre de sa mission d'accompagnement.

- De nouveaux accompagnements avec différents SPW et UAP ;
- Le développement de nouveaux outils, dont une base de données des évaluations de politiques publiques wallonnes et un référentiel wallon de l'analyse d'impact préalable ;
- Un nouveau cycle des « Midis du HCS ».

Le développement des liens avec les acteurs wallons

En 2023, le HCS continuera de visibiliser son action auprès des parties prenantes des politiques publiques wallonnes, ainsi que du grand public (notamment via un site web intégrant des outils dynamiques en matière d'analyse d'impact).

L'objectif est également de maintenir ou de créer des liens étroits avec l'ensemble des producteurs de connaissances en Wallonie, ainsi qu'au niveau national et international, dans le but de valoriser celles-ci dans la construction des politiques wallonnes.

Si vous pensez que vos travaux peuvent être pertinents pour l'action du HCS, n'hésitez pas à nous contacter via hcs@spw.wallonie.be

Effets attendus

☰ Quels effets pour l'action du HCS ?

A travers ses missions et les réalisations qu'elles impliquent, le HCS met son expertise et son dynamisme au service de l'atteinte des objectifs du Gouvernement en matière de climat, d'emploi et de pauvreté. Il contribue également à faire évoluer la manière dont sont élaborées et mises en œuvre les politiques wallonnes : il soutient la prise en compte des connaissances pertinentes et met l'accent sur l'analyse des impacts attendus dans la décision publique. L'action du HCS vise donc deux changements majeurs.

La contribution à l'atteinte des 3 objectifs du Gouvernement (climat, emploi, pauvreté)

L'action du HCS devrait contribuer à modifier les pratiques des administrations et des cabinets : le climat, l'emploi et la pauvreté devraient être systématiquement pris en compte dans les politiques wallonnes, qu'il s'agisse de mobilité, d'aménagement du territoire, de santé, d'environnement, de logement ou de tourisme. Ces nouvelles pratiques devraient aider le Gouvernement à atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'augmentation du taux d'emploi et de réduction de la pauvreté à l'horizon 2030.

De nombreux défis attendent la Wallonie dans les années à venir. Par son action transversale, indépendante et partenariale, le HCS souhaite contribuer, avec l'ensemble des acteurs wallons, à les relever. Avec vous, peut-être?

L'intégration de l'analyse d'impact dans la décision publique

L'action du HCS devrait contribuer à généraliser un « réflexe de l'analyse d'impact » dans la conception des politiques wallonnes. La réalisation des missions d'avis et d'accompagnement doivent permettre d'outiller et à autonomiser les membres des administrations afin qu'ils pratiquent l'analyse d'impact. L'intégration d'une telle pratique aura pour effet de favoriser l'élaboration de politiques wallonnes plus résilientes, plus efficaces et valorisant au maximum les connaissances pertinentes existantes.

Haut Conseil Stratégique



Éditeur responsable

Haut Conseil stratégique
Avril 2023
Design by mijim.com

Contact

Haut Conseil stratégique
Place Joséphine-Charlotte 2
5100 Jambes
hcs@spw.wallonie.be

Informations

hcs.wallonie.be